



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Services des étrangers des préfectures et indécent marché de la détresse
Question orale n° 564

Texte de la question

M. Stéphane Peu interroge M. le ministre de l'intérieur sur les dysfonctionnements rencontrés dans les services des étrangers des préfectures favorisant l'émergence d'un très lucratif et indécent marché de la détresse des usagers. Le Gouvernement doit agir en urgence pour garantir un meilleur traitement des dossiers et légiférer pour éradiquer ce marché indécent. Il souhaite connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 564

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [27 janvier 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 janvier 2026](#)